

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2013-07-01 du 4 juillet 2013 portant approbation du budget primitif du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2013

NOR : AFSX1330470X

Le comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36, 64, 97 et 98;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, et notamment ses articles 2, 3, 12 et 18;

Vu le document dénommé « budget primitif – exercice 2013 » du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, présenté en séance;

Après en avoir délibéré,

Décide :

1. Le budget primitif du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2013 est arrêté en dépenses à la somme de deux cent vingt et un millions six cent soixante et un mille huit cent soixante-dix-sept euros (221 661 877 €).

2. Le directeur de l'établissement public administratif FIPHFP est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur général économique et financier du FIPHFP et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2013-07-01 du 4 juillet 2013 portant approbation du budget primitif du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2013 :

Nombre de membres présents : 19.

Prendent part au vote : 19.

Délibération adoptée par : 18.

Nombre de voix « Pour » : 18.

Nombre de voix « Contre » : 0.

Abstention : 1 (Solidaires).

Fait le 4 juillet 2013.

Le président,
A. MONTANÉ

Le directeur,
J.-C. WATIEZ